

## **CGT et Sécurité Sociale : le recentrage**

**Stéphane Bernard, Rouge n°2050, 5 février 2004**

*Après une semaine de silence, la direction de la CGT fait part de son appréciation des travaux du Haut Conseil de l'assurance maladie dans "La Nouvelle Vie ouvrière".*

Daniel Prada, dirigeant de la confédération CGT, responsable du dossier assurance maladie, estime dans La Nouvelle Vie ouvrière que la CGT "a pris toute sa place dans le débat pour obtenir le meilleur texte possible et permettre qu'il puisse servir de point d'appui pour la suite et notamment pour les mobilisations". Les analyses, propositions, et revendications de la CGT seraient donc retenues dans ce rapport ? Le front uni des parlementaires (cinq de droite et un du PS), des mutualistes, des assureurs, des syndicalistes confédérés, des représentants patronaux, notamment ceux des laboratoires pharmaceutiques, aurait-il rejeté la demande de Raffarin qui fixait pour mission au Haut Conseil de trouver "le juste équilibre entre solidarité collective et responsabilité individuelle" ?

Le rapport repose sur un postulat : le déficit de la Sécu, déjà catastrophique, sera faramineux (entre 60 et 105 milliards d'euros en 2 020) si rien n'est fait. Ils sont fortiches ceux qui peuvent connaître l'évolution du PIB, de l'inflation, des dépenses de santé jusqu'en 2 020 ! Depuis 1953, on nous fait le coup du déficit. Mais cette année, ni la CGT ni les autres confédérations ne dénoncent l'intox.

En 2003, le déficit s'élevait à 8 % du budget de la branche maladie. Mais pourquoi raisonner par branches alors que la CGT avait combattu les ordonnances de 1967 qui éclataient la Sécu. En réalité, le déficit ne représente que 3,6 % du budget de la Sécu, malgré le chômage, malgré la politique gouvernementale d'exonérations de cotisations, malgré les dettes patronales et de l'Etat, malgré les fraudes patronales en matière d'accidents de travail, etc.(1) Et ce déficit est très faible comparé à celui de l'Etat, qui atteint 19,6 %. Pour "ne pas accroître l'endettement", le Haut Conseil affirme "qu'il faut réexaminer les systèmes de recettes et de prise en charge publique". Concernant les recettes, la piste privilégiée est l'augmentation de la CSG. Prada écrit : "Nous ne serions pas favorables à une augmentation de cet impôt qui pèse essentiellement sur les salariés et les retraités, mais le texte indique (à la demande de la CGT) que les réflexions pourraient aller jusqu'à l'étude d'une modification de l'assiette des prélèvements." Pourquoi la CGT laisse-t-elle entendre que sa revendication de taxation des revenus du capital pourrait être débattue, alors que l'élargissement de l'assiette vise clairement les revenus des chômeurs et des retraités ?

Pour "ne pas accroître l'endettement", le Haut Conseil affirme "qu'il faut engager la refonte du système de soins pour en améliorer la qualité et en diminuer le coût". Les mesures étaient déjà préconisées dans le plan Juppé en 1995. Les assurés doivent être "responsabilisés", le ticket modérateur modulé en fonction des comportements. Les prestations devront être contenues dans un périmètre des biens et services remboursables. Pourquoi la CGT n'a-t-elle rien à dire à ce sujet ?

De même, pourquoi la CGT ne s'est-elle pas exprimée sur "la nouvelle gouvernance de l'assurance maladie" alors que le rapport note que "la gestion paritaire par les partenaires sociaux peut garder son sens" mais que "le départ du Medef a affecté l'équilibre entre les partenaires sociaux" et que "la place limitée des assureurs complémentaires [...] prête à discussion" ?

Aucune instance, aucun congrès de la CGT n'a décidé d'abandonner les revendications traditionnelles de la CGT : la Sécu gérée majoritairement par des représentants des salariés élus, le refus des exonérations de cotisations, les dettes patronales prises en charge par un fond spécial de garantie financé par les entreprises, le rejet de la loi du marché dominant le secteur de la santé.

La CGT est à la croisée des chemins : syndicalisme de revendication ou syndicalisme d'adaptation ? Nombreux seront les militants surpris d'apprendre que la CGT a une position identique à celle du PS - "le rapport est un point d'appui à une réforme des structures" - alors que le PCF explique que "la réforme envisagée par le Haut Conseil, c'est l'implosion programmée".

1. Voir la brochure de la LCR, Santé gratuite, un droit pour tous.